KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Cloud Temple S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Cloud Temple S.A.S.
7 Cours Valmy – 92800 Puteaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Cloud Temple S.A.S

7 Cours Valmy – 92800 Puteaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société Cloud Temple S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cloud Temple S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 4.6 Prise en compte du chiffre d'affaires » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 19 juin 2026

KPMG S.A.



Camille MOUYSSET

Associée

CLOUD TEMPLE

Innovative by design

COMPTES ANNUELS

CLOUD TEMPLE SAS

31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

BILAN ACTIF **2**
BILAN PASSIF **2**
COMPTE DE RESULTAT **3**

ANNEXE
GENERALITES 4
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 4
EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 4
REGLES ET METHODES COMPTABLES 4
NOTES ANNEXES AU BILAN 6
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT 12
AUTRES INFORMATIONS 12

BILAN ACTIF

ACTIF *(en euros)*	*Notes*	31/12/2025 Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2024 Net
Conces., brevets & licences		3 887 703	3 329 684	558 019	812 820
Fond commercial		2 307 542		2 307 542	2 307 542
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*5.1*	**6 195 245**	**3 329 684**	**2 865 561**	**3 120 362**
Installations et agencements		1 841 707	1 724 316	117 391	164 560
Materiel informatique et de bureau		54 394 878	36 664 145	17 730 734	16 009 378
Immob.corporelles en cours		738 613		738 613	1 063 594
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*5.2*	**56 975 198**	**38 388 461**	**18 586 738**	**17 237 532**
Participations financières		1 024 000	4 000	1 020 000	1 020 000
Prêts		393 291		393 291	344 787
Autres immob.financières		186 705		186 705	173 705
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*5.3*	**1 603 996**	**4 000**	**1 599 996**	**1 538 493**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		**64 774 440**	**41 722 145**	**23 052 295**	**21 896 386**
Stock de marchandises	*5.4*	17 609		17 609	20 134
Avces & acptes versés/cmdes					
Clients et comptes rattachés.	*5.5/5.6*	13 256 370	331 687	12 924 683	16 044 273
Autres créances		8 505 373		8 505 373	4 905 211
Charges constatées d'avance		4 793 505		4 793 505	4 693 299
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**26 572 856**	**331 687**	**26 241 169**	**20 969 618**
TOTAL DE L'ACTIF		**91 347 296**	**42 053 832**	**49 293 464**	**47 559 303**

BILAN PASSIF

PASSIFS *(en euros)*	*Notes*	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		13 729 971	13 579 696
Prime de fusion		529 551	358 932
Réserves légales		1 142 955	909 063
Report à nouveau		11 945 418	7 501 476
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 795 421	4 677 834
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	***5.7***	**32 143 316**	**27 027 000**
Provisions pour risques		50 836	186 316
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***5.8***	**50 836**	**186 316**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 151 962,00	5 177 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*5.9/5.11*	4 537 508	6 279 875
Dettes fiscales et sociales	*5.9/5.11*	6 926 537	6 995 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 589 665	831 248
Autres dettes	*5.9*	505 550	419 581
Produits constatés d'avance	*5.10*	388 092	642 375
TOTAL DES DETTES		**17 099 313**	**20 345 987**
TOTAL DU PASSIF		**49 293 464**	**47 559 303**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT *(en euros)*	*Notes*	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Vente de marchandises		3 607 398	3 573 421
Production vendue		49 615 552	48 557 892
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	*6.1*	**53 222 950**	**52 131 313**
Dont à l'exportation		*652 789*	
Subventions		117 083	205 166
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		145 016	22 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		333	
Autres produits		174 185	26 483
PRODUITS D'EXPLOITATION		**53 659 567**	**52 384 962**
Achats de marchandises		1 805 465	2 101 273
Variation de stocks		2 526	315 740
Autres achats et charges externes		23 381 496	22 368 480
Impôts, taxes et versements assimilés		452 034	371 824
Salaires		11 902 145	11 609 255
Cotisations sociales		5 132 855	4 914 811
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 862 945	4 241 444
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		247 308	-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		2 983	
Autres charges		92 704	76 022
CHARGES D'EXPLOITATION		**47 882 462**	**45 998 849**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**5 777 105**	**6 386 113**
Produits financiers de participation		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		105 837	116 836
Reprises sur provisions pour risques financiers		47 158	-
Différences positives de change		1 507	63
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
PRODUITS FINANCIERS		**154 502**	**116 899**
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		60 046	111 118
Différences négatives de change		6 217	1 311
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
CHARGES FINANCIERES		**66 262**	**112 429**
RESULTAT FINANCIER		**88 240**	**4 470**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**5 865 345**	**6 390 583**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**-**	**525**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-**	**(525)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		567 568	822 136
Impôts sur le bénéfices	*6.2*	502 355	890 089
TOTAL DES PRODUITS		53 814 069	52 501 861
TOTAL DES CHARGES		49 018 647	47 824 027
BENEFICE / (PERTE)		**4 795 422**	**4 677 834**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 GENERALITES

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis suivant les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application anticipée du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Cloud Temple bénéficie de l'exemption d'établissement de comptes consolidés car incluse dans les comptes consolidés d'un ensemble plus grand qui la contrôle.

Cloud Temple est intégrée fiscalement, que la tête d'intégration et seule redevable de l'impôt est Dragonfly SAS.

2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est à signaler pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3 EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif susceptible d'influer sur la compréhension des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêt des présentes annexes.

4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée qui varie de 1 à 3 ans.
Les fonds de commerce sont présumés avoir une durée de vie non limitée et ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel.
Taux d'actualisation appliqué par le groupe s'élève à 9,30% (évaluation des goodwill).

4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif et Linéaire 3 et 6 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

4.4 STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

4.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cas des créances en devises étrangères
Les créances en devises étrangères sont évaluées au 31 décembre au cours de clôture. Les écarts sont comptabilisés en écart de conversion actif ou passif suivant le cas. Dans le cas d'un écart de conversion actif, une provision pour perte de change est constatée dans les comptes.

4.6 PRISE EN COMPTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Projets au forfait
Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels
Le chiffre d'affaires des contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé au prorata-temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer
Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de ventes de chéquiers à consommer est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées.

4.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC n° 2000-06.

4.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.
Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9 DISPONIBILITES ET CONCOURS BANCAIRE COURANT

Les comptes bancaires présentés dans le bilan font l'objet de compensation. L'absence de compensation des soldes conduirait à présenter au bilan 6 527 508,41 euros de disponibilités (actif) et 6 527 508,41 euros de dettes auprès d'établissements de crédit (passif).

5 NOTES ANNEXES AU BILAN

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Tableau des immobilisations incorporelles				
Situations et mouvements	**Montant brut à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Frais d'établissement				-
Logiciels				-
Brevets marques logos	3 885 303	2 400		3 887 703
Autres immobilisations incorporelles	2 307 542			2 307 542
Total	6 192 845	2 400	-	6 195 245

Tableau des immobilisations corporelles				
Situations et mouvements	**Montant brut à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Agencement materiel et outillage	1 819 595	22 112		1 841 707
Materiel de bureau et informatique	48 139 723	6 259 450	4 295	54 394 878
Mobilier				
Immobilisation en cours	1 063 594	3 185 965	3 510 946	738 613
Total	**51 022 912**	**9 467 528**	**3 515 241**	**56 975 198**

Durant l'exercice 2025, la société a engagé des investissements significatifs dans l'acquisition de matériel destiné à un nouveau data center. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'expansion de nos capacités de traitement et de stockage des données et est destinée à soutenir notre croissance.

5.2 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Tableau des amortissements - Immobilisations incorporelles et corporelles						
Situations et mouvements	**Durée d'utilisation**	**Mode d'amortissement**	**Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire				
Logiciels	5 ans	Linéaire				
Brevets marques logos	5 ans	Linéaire	3 072 484	258 552	1 352	3 329 684
Procedes et droits similaires	5 ans	Linéaire				
Total amortissements sur immobilisations incorporelles			**3 072 484**	**258 552**	**1 352**	**3 329 684**
Agencement materiel et outillage	5 à 10 ans	Linéaire	1 655 035	69 282		1 724 316
Materiel de transport	5 à 10 ans	Linéaire				0
Materiel de bureau	3 à 5 ans	Linéaire	32 130 345	4 535 112	1 312	36 664 145
Mobiliers	3 à 5 ans	Linéaire				
Total amortissements sur immobilisations corporelles			**33 785 380**	**4 604 393**	**1 312**	**38 388 461**
Total			**36 857 863**	**4 862 945**	**2 664**	**41 718 145**

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEURS BRUTES *(en euros)*	31/12/2024	Apport Partiel d'Actif	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2025
Titres de participation	1 020 000		-	-	-	1 020 000
Autres titres immobilisés	4 000	-	-	-	-	4 000
Prêts	391 945	-	-	6 433	5 086	393 291
Dépôts	173 705	-	13 000,00	-	-	186 705
TOTAL	**1 589 650**	**-**	**13 000**	**6 433**	**5 086**	**1 603 996**

DEPRECIATIONS *(en euros)*	31/12/2024	Var. Périmètre	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2025
Titres de participation	4 000	-	-	-	-	4 000
Prêts	47 158	-	-	-	47 158	0
TOTAL	**51 158**	**-**	**-**	**-**	**47 158**	**4 000**

Les dépôts correspondent pour l'essentiel aux dépôts de garantie versés.
Les prêts sont constitués des prêts dans le cadre de la contribution 1% logement et d'un prêt à un salarié, totalement repris suite à un accord transactionnel.

5.4 STOCKS

STOCKS *(en euros)*	31/12/2025	31/12/2024
Stocks marchandises	17 609	20 134
TOTAL BRUT	**17 609**	**20 134**

5.5 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CREANCES ET COMPTES RATTACHES *(en euros)*	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	10 182 461	12 859 344
Factures à établir	3 073 909	3 278 843
TOTAL BRUT	**13 256 370**	**16 138 187**

DEPRECIATIONS *(en euros)*	31/12/2024	Apport Partiel d'Actif	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2025
Clients et comptes rattachés	93 914	-	237 773	-	-	331 687
TOTAL	**93 914**	**-**	**237 773**	**-**	**-**	**331 687**

5.6 ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	393 291	-	393 291
Dépôts	186 705	-	186 705
TOTAL	**579 996**	**-**	**579 996**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Fournisseurs acomptes versés	-	-	-
Fournisseurs - avoirs à recevoir	128 666	128 666	-
Personnel	29 571	29 571	-
Créances clients et comptes rattachés	13 256 370	13 256 370	-
Etat	1 769 559	1 769 559	-
Compte courant débiteur	6 562 557	6 562 557	-
Autres créances	15 020	15 020	-
Charges constatées d'avance	4 793 505	4 793 505	-
TOTAL	**26 555 247**	**21 761 742**	**-**
TOTAL	**27 135 244**	**21 761 742**	**579 996**

5.7 CAPITAUX PROPRES

5.7.1 Capital social

Au 31 décembre 2025, le capital est de 13 729 971 euros et est composé de 13 729 971 actions au nominal de 1 euro.

5.7.2 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

(en euros)	31/12/2024	Aug.	Dim.	31/12/2025
Capital social	13 579 696	150 275	-	13 729 971
Prime de fusion	358 932	170 619	-	529 551
Réserve légale	909 063	233 891,68	-	1 142 955
Report à nouveau	7 501 476	4 443 941,86	-	11 945 418
Résultat de l'exercice 2024	4 677 834	-	4 677 833,54	0
Résultat de l'exercice 2025		4 795 421	-	4 795 421
TOTAL	**27 027 000**	**9 794 149**	**4 677 834**	**32 143 316**

5.8 ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations :	Diminutions :			Montant à fin 2025/AN
		Dotations de l'exercice	Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	162 203,69	9 535,65			120 903,62	50 835,72
Sous total provisions pour risques	*162 203,69*	*9 535,65*			*120 903,62*	*50 835,72*
Provisions pour impôts	24 112,00				24 112,00	
Sous total provisions pour charges	*24 112,00*				*24 112,00*	
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	186 315,69	9 535,65			145 015,62	50 835,72
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisation de titres de participation	4 000,00					4 000,00
Sur autres immobilisations financières	47 157,61				47 157,61	
Sur comptes clients	93 914,23	237 772,75				331 686,98
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	145 071,84	237 772,75			47 157,61	335 686,98
TOTAL GENERAL	331 387,53	247 308,40			192 173,23	386 522,70
Dont dotations et reprises d'exploitation		247 308,40			145 015,62	
Dont dotations et reprises financières					47 157,61	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

5.9 ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	TOTAL	Montant < 1 an	Montant entre 1 et 5 ans	Montant > 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit				
- moins de deux ans à l'origine	3 151 961	2 879 105	272 856	-
- plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 537 508	4 537 508	-	-
Dettes fiscales et sociales	6 926 537	6 926 537	-	-
Autres dettes	2 483 306	2 483 306	-	-
TOTAL	**17 099 312**	**16 826 456**	**272 856**	**-**

5.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance	388 092	642 375
TOTAL	**388 092**	**642 375**

Les produits constatés d'avance correspondent à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement dans le cadre de projets au forfait.

5.11 COMPTES DE REGULARISATION

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS A RECEVOIR		
Fournisseurs : avoirs à recevoir	128 666	201 578
Factures à établir	3 073 909	3 278 843
Autres produits à recevoir	15 020	9 627
Intérêts courus à recevoir	0	0
TOTAL	**3 217 594**	**3 490 048**

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024
CHARGES A PAYER		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 683 687	2 958 397
Dettes fiscales et sociales	2 231 744	1 939 080
Clients - Avoirs à établir- Avances	183 515	300 585
Autres dettes		1 640
TOTAL	**5 098 946**	**5 199 702**

5.12 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

(en euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
Titres de participation	-	1 024 000
Fournisseurs - avoirs à recevoir	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 586 710	-
Comptes courants débiteurs	6 562 557	
TOTAL ACTIF	**8 149 268**	**1 024 000**
PASSIF		
Emprunt et dettes financières	-	-
Clients - avoirs à établir	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 005	-
Comptes courants créditeurs	314 653	-
TOTAL PASSIF	**852 658**	**-**
RESULTAT		
Produits d'exploitation	13 614 973	-
Charges d'exploitation	474 271	1 424 133
Produits financiers	105 837	-
Charges financières	-	15 254

Aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue sur l'exercice.

6 NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)		%	31/12/2025	%	31/12/2024
ACTIVITES					
➢	Prestations en régie	55%	29 479	55%	28 485
➢	Infogérance	38%	20 108	38%	20 011
➢	Ventes de logiciels et équipements	7%	3 594	7%	3 573
➢	Refacturation frais de siège	0%	-	0%	-
➢	Autres	0%	42	0%	62
TOTAL		**100%**	**53 223**	**100%**	**52 131**

Le chiffre d'affaires est réalisé en France pour l'essentiel.

6.2 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS

(en euros)	Exercice			Exercice précédent
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	5 865 344	(1 270 424)	4 594 920	4 895 805
Résultat exceptionnel	-	-	-	(394)
Participation des salariés	(567 568)	-	(567 568)	(822 136)
CIR		768 069	768 069	584 799
CIF		-	-	19 758
Résultat net comptable	**5 297 777**	**(502 355)**	**4 795 421**	**4 677 833**

Crédits d'impôts	
	Montant
Crédit d'impôt Recherche	768 069
Credit Impôt Innovation	
Credit Impôt Mécénat	
Total	**768 069**

7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 ENGAGEMENTS RETRAITE

Au 31 décembre 2025, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements à fin décembre 2025 s'élève à 446 957 €.
Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements de retraite au cours de l'exercice clos est de 3,80%.

Au titre de l'exercice 2024, , le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite était de 379 310 €, avec un taux d'actualisation de 3,40%.

7.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Durant l'exercice 2025, suite aux importants investissements réalisés pour le matériel du nouveau data center, la société a pris des engagements hors bilan en faisant appel à des financements auprès de nos fournisseurs d'immobilisation. Ces arrangements de financement, qui ne figurent pas au bilan, ont généré une dette hors bilan. Ces engagements sont essentiels pour étaler le coût des investissements tout en préservant notre liquidité et capacité financière.

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société Cloud Temple ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

7.4 EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	178	160
Employés	48	46
TOTAL	**226**	**206**

7.5 REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie. Une telle information aurait pour effet de faire état d'une rémunération individuelle.

7.6 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024
REINTEGRATIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE L'ANNEE SUIVANTE		
Organic	59 315	54 548
Participation des salariés	567 568	822 136
Effort construction	-	-
Plus ou moins-values latentes sur OPCVM	-	-
TOTAL	**626 883**	**876 684**

7.7 IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDES

Neurones SA, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro SIREN 331 408 336 dont le siège social est situé au 205 avenue Georges Clemenceau à Nanterre est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés.

7.8 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nature des honoraires en €	KPMG

Commissariat aux comptes	21 600 €

7.9 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres detenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Cloud Temple Africa	1 510	-357	67,50%	1 024	1 020			0	7	0
TOTAL				1 024	1 020			0	7	0

7.10 ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
			de l'exercice	cumulées	
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL							

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice 2025 et sur les comptes de cet exercice ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;

À titre de résolutions à caractère ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Approbation, en tant que de besoin, des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Rémunération du Président ;
- Ratification d'une cession d'actions intervenue entre Monsieur Mohamed Ali Chouchane et la société Dragonfly ;

À titre de résolutions à caractère extraordinaire :

- Modification de l'article 11-5 des statuts relatif à la révocation du Président et des Directeurs généraux (adoption à la majorité des deux tiers, article 14 des statuts) ;
- Modification de l'article 9 des statuts relatif à la cession des actions (adoption à l'unanimité des associés, article 14 des statuts) ;

À titre de résolution à caractère ordinaire :

- Pouvoirs pour les formalités de dépôt et de publicité.

- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport à l'Assemblée Générale, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Le Président déclare alors la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

SL

Cloud Temple

Société par actions simplifiée au capital de 13 729 971 euros
Siège social : Le Belvédère,
1 – 7 cours Valmy 92 800 PUTEAUX

825 400 336 R.C.S. Nanterre

Procès-verbal de la délibération de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (Ordinaire et Extraordinaire) DU 23 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 juin à 15 heures, les associés de Cloud Temple, société par actions simplifiée, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) au siège social sur convocation faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par les associés présents, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire, le cas échéant.

Monsieur Franck DUBRAY, Président de la société, préside la séance en cette qualité. Monsieur Sébastien LESCOP, associé présent et acceptant, est appelé comme scrutateur. Le Président et le scrutateur désignent Monsieur Benjamin SOUM comme secrétaire de séance. Le bureau est ainsi composé.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Le Commissaire aux comptes, KPMG S.A., dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Comité Social et Économique est présent et représenté par Madame Marjorie Marie.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Copie de la lettre de convocation adressée aux associés, au Comité social et économique et au Commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée ;
- Les comptes annuels et leurs annexes ;
- Le rapport du Président à la présente Assemblée ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025 ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- Le projet de modification des articles 9 et 11-5 des statuts.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels et quitus au Président :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les comptes dudit exercice, la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions réglementées :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve, en tant que de besoin, lesdites conventions telles qu'elles ont été constatées et résumées dans son rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice :

Compte tenu d'un résultat de l'exercice de 4 795 421,49 euros, et d'un montant de 230 042,10 € à affecter à la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 4 565 379,39 euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter 4 565 379,39 euros du résultat 2025 au compte report à nouveau, qui passe ainsi de 11 945 417,75 euros à 16 510 797,14 euros.

En outre, conformément aux dispositions légales, l'Assemblée rappelle les dividendes versés au titre des exercices précédents :

- 2021 : 13 000 000 euros ;
- 2022 : 2 000 000 euros ;
- 2023 : aucun ;
- 2024 : aucun.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BB

SL

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat du Président :

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Président, Monsieur Franck Dubray, pour une année, conformément aux statuts. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat du Président :

L'Assemblée Générale décide que le Président ne sera pas rémunéré au titre de sa fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Ratification d'une cession d'actions :

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cession d'actions intervenue entre Monsieur Mohamed Ali Chouchane et la société Dragonfly, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 035 824 euros dont le siège social est sis 1-7 cours Valmy – Le Belvédère – 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 402 336 085, représentée par Monsieur Franck DUBRAY, Président, propriétaire de 13 100 000 actions de la Société, soit 6 608 actions cédées à Dragonfly pour un prix total de 14 111 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II. RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Modification de l'article 11-5 des statuts – Révocation du Président et des Directeurs généraux :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises pour les décisions extraordinaires conformément à l'article 14 des statuts, décide de remplacer l'article 11-5 actuel des statuts, rédigé comme suit :

« Le Président et les Directeurs généraux peuvent être révoqués à tout moment par Décision Ordinaire des associés.

La révocation n'a pas à être justifiée et n'ouvre droit à aucun dommage et intérêt au profit du Président ou des Directeurs généraux. De même, le non renouvellement de leurs fonctions n'ouvre droit à aucun dommage et intérêt. »

Par la rédaction nouvelle suivante :

« Le Président et les Directeurs généraux sont révocables à tout moment par Décision Ordinaire des associés.

En cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat du Président ou des Directeurs généraux ne disposant pas d'un contrat de travail – en cours d'exécution ou suspendu – au sein de la société, le mandataire percevrait une indemnité égale à celle prévue pour les ingénieurs et les cadres dans la convention collective Syntec. L'ancienneté retenue pour le calcul de cette indemnité s'entendrait alors comme la durée de présence dans la société, soit avec le statut de salarié, soit avec celui de mandataire social. En cas de faute lourde du mandataire, aucune indemnité ne serait due dans ce cas. »

Le reste de l'article 11 demeure inchangé.

Cette résolution, relevant des décisions extraordinaires et requérant la majorité des deux tiers des voix (article 14 des statuts), est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Modification de l'article 9 des statuts – Cession des actions :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité spécifiquement requises pour la modification de l'article 9 des statuts, soit à l'unanimité des Actionnaires conformément à l'article 14 des statuts, décide de modifier l'article 9 des statuts intitulé « Cession des actions » afin d'y introduire une dispense d'agrément applicable aux cessions intervenant entre un actionnaire et un autre actionnaire détenant au moins 50 % du capital social.

En conséquence, il est ajouté à l'article 9 des statuts, après le paragraphe « Les actions ne peuvent être cédées – y compris entre actionnaires – qu'avec l'agrément de la société dans les conditions ci-après », un alinéa nouveau rédigé comme suit :

« La cession par un actionnaire au profit d'un autre actionnaire détenant au moins 50 % du capital, de même que la cession par un actionnaire détenant au moins 50 % du capital au profit d'un autre actionnaire, s'effectuent librement sans besoin d'agrément. »

Le reste de l'article 9 demeure inchangé.

Cette résolution, requérant l'unanimité des Actionnaires (article 14 des statuts), est adoptée à l'unanimité.

III. POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

NEUVIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra, notamment auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre et de tout organisme administratif ou fiscal concerné.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BS

SL

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les membres du bureau.

Sébastien LESCOP

Benjamin SOUM

Pour DRAGONFLY SAS
Franck DUBRAY

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : CLOUD TEMPLE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 1 COURS VALMY 1-7 LE BELVEDERE 92800 PUTEAUX — Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 887 703,19	AG 3 329 683,94	558 019,25	812 819,56
	Fonds commercial (1)	AH	2 307 542,21	AI	2 307 542,21	2 307 542,21
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	56 236 585,06	AU 38 388 460,78	17 848 124,28	16 173 937,96
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	738 613,30	AW	738 613,30	1 063 594,00
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		1 020 000,00
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	1 024 000,00	CV 4 000,00	1 020 000,00	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	393 291,13	BG	393 291,13	344 787,45
	Autres immobilisations financières	BH	186 705,17	BI	186 705,17	173 705,17
	TOTAL (II)	BJ	64 774 440,06	BK 41 722 144,72	23 052 295,34	21 896 386,35
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	17 608,56	BU	17 608,56	20 134,46
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	13 256 369,59	BY 331 686,98	12 924 682,61	16 044 272,80
	Autres créances (3)	BZ	8 505 372,63	CA	8 505 372,63	4 905 210,66
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	4 793 505,22	CI	4 793 505,22	4 693 298,70
	TOTAL (III)	CJ	26 572 856,00	CK 331 686,98	26 241 169,02	25 662 916,62
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	91 347 296,06	1A 42 053 831,70	49 293 464,36	47 559 302,97

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : CLOUD TEMPLE — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 13 729 971,00)		DA	13 729 971,00	13 579 696,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	529 550,50	358 931,51
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 142 955,00	909 063,32
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) — Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves — Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ		DG		
	Report à nouveau		DH	11 945 417,75	7 501 475,89
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 795 421,49	4 677 833,54
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	32 143 315,74	27 027 000,26
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	50 835,72	162 203,69
	Provisions pour charges		DQ		24 112,00
	TOTAL (III)		DR	50 835,72	186 315,69
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 151 962,00	5 177 752,43
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 537 508,24	6 279 875,29
	Dettes fiscales et sociales		DY	6 926 536,52	6 995 155,30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	1 589 664,54	831 247,53
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	505 549,60	419 581,22
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	388 092,00	642 375,25
	TOTAL (IV)		EC	17 099 312,90	20 345 987,02
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	49 293 464,36	47 559 302,97

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	16 504 422,30	19 086 651,88
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : CLOUD TEMPLE

Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA 3 607 397,87	FB		FC	3 607 397,87	3 573 420,94
	Production vendue	biens	FD	FE		FF		
		services	FG 49 615 551,89	FH		FI	49 615 551,89	48 557 892,01
	Chiffres d'affaires nets		FJ 53 222 949,76	FK		FL	53 222 949,76	52 131 312,95
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	117 083,02	205 165,74
	Reprises sur amortissements et provisions					FP	145 015,62	22 000,00
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	174 518,18	26 483,13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	53 659 566,58	52 384 961,82
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	1 805 465,41	2 101 272,74
	Variation de stock (marchandises)					FT	2 525,88	315 739,54
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	23 381 496,14	22 368 480,49
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	452 033,84	371 824,41
	Salaires et traitements					FY	11 902 145,17	11 609 255,21
	Cotisations sociales (10)					FZ	5 132 855,45	4 914 810,72
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	4 862 945,41	4 241 443,77
		Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations				GC	237 772,75	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	9 535,65	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	95 686,67	76 021,75
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	47 882 462,37	45 998 848,63
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 777 104,21	6 386 113,19
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	105 837,30	116 836,02
	Reprises sur dépréciations					GM	47 157,61	
	Différences positives de change					GN	1 507,48	62,68
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	154 502,39	116 898,70
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	60 045,59	111 117,61
	Différences négatives de change					GS	6 216,88	1 311,34
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	66 262,47	112 428,95
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	88 239,92	4 469,75
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 865 344,13	6 390 582,94

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : CLOUD TEMPLE — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		524,70
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(524,70)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	567 567,60	822 135,60
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	502 355,04	890 089,10
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	53 814 068,97	52 501 860,52
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	49 018 647,48	47 824 026,98
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	4 795 421,49	4 677 833,54

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	17 642,27	
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A10**				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A11**				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

CERTIFIE CONFORME LE 23/07/2026